

Madame/Monsieur [Prénom] [Nom]
Principal(e)/Proviseur(e)
du collège/lycée [nom]
à [ville]
à
Madame/Monsieur [Prénom] [Nom]
[Fonction]

Objet : Lettre de mission référent EDD

Référence : [Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030](#)
NOR : MENE2025449C - Circulaire du 24-9-2020

Madame/Monsieur,

Je vous confie la mission de référent Éducation au développement durable (EDD) du collège/lycée [nom] à [ville].

Vous bénéficierez pour assurer cette mission de

Votre mission consistera à :

- assurer la diffusion au sein de l'établissement des informations académiques et nationales relatives à l'EDD (Informations EDD reçu par le coordonnateur EDD, appels à projets, enquêtes, etc.).
- conseiller le chef d'établissement sur les démarches d'éducation au développement durable.
- coordonner, sous l'autorité du chef d'établissement, la démarche de labellisation de développement durable de l'établissement.
- animer le réseau des éco-délégués de l'établissement.
- Participer aux formations à destination des référents EDD (public désigné).
- informer le coordonnateur départemental EDD des besoins et des actions menées dans l'établissement.

En fin d'année scolaire, le chef d'établissement pourra demander un bilan d'activités.

Cachet et signature du chef d'établissement

Autres thématiques qui peuvent également être ajoutées :

- appuyer le chef d'établissement dans la préparation et l'animation des comités de pilotage E3D ou le CESCE en :
 - aidant à la réalisation du diagnostic et à l'évaluation des projets ;
 - participant à la construction et la mise en œuvre du volet EDD du projet d'établissement ;
- valoriser les actions / la dynamique EDD de l'établissement en interne (site internet, etc.) et vers le territoire (presse locale, bulletin municipal, site académique EDD, etc.) en faisant le lien avec le référent culture s'il est identifié ;
- constituer, en lien avec le (les) professeur(s) documentalistes(s), un fond documentaire en lien avec l'EDD et les Objectifs de Développement Durable pour les élèves ainsi que pour l'équipe éducative.
- présenter la démarche EDD de l'établissement lors de la pré-rentrée et de la journée portes-ouvertes de l'établissement pour être identifié auprès des équipes.